



Ould Kaddour : «Cela ne peut être que du bénéfice net»

Page 2

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4703 - Mardi 12 février 2019 - Prix : 10 DA

Tizi Ouzou/Retard dans sa création juridique
La mise en service du centre de lutte contre le cancer freinée

Page 24

Des décès et 6 cas de grippe compliqués

Le ministère de la Santé appelle à l'application «stricte» des mesures de prévention

Page 3

Les candidatures qu'on attendait et celle qu'on n'attendait pas

Par Mohamed Habili

Dans la perspective de la présidentielle d'avril prochain, il y a la candidature que les uns attendaient mais que les autres repoussaient, ce qu'ils font les deux depuis un certain temps déjà, mais qui au bonheur des premiers et au déplaisir des autres est désormais là, celle de Abdelaziz Bouteflika. Il y a celles qu'on attendait, et d'abord pour la bonne raison qu'elles ne sont pas du genre à manquer à l'appel, comme celle de Louisa Hanoune. Mais tout autant sinon plus celle de Ali Benflis, du fait notamment de la vocation présidentielle de l'homme. Mais, fait assez étrange, ni l'une ni l'autre ne sont encore là. Parmi ce type de candidature, on ne peut oublier celles toujours recommandées de fantaisie ou de témoignage, comme celle de Fawzi Rebaïne de AHD 54, qui pourrait manquer en avril prochain, mais dont rien ne dit encore qu'il n'y sera pas. Il y a celle que tout le monde attendait et qui est là : celle de Abderrazak Makri, le président du MSP, qui il y a encore peu de temps n'allait pas de soi. Makri a tenté en solitaire une opération de brouillage particulièrement audacieuse : faire prolonger d'une année le mandat du président sortant, après quoi lui interdire de se représenter. On se demande où il est allé chercher pareil arrangement, qui soit dit en passant n'aurait arrangé que lui si par extraordinaire il avait été adopté.

Suite en page 3

Conférence nationale proposée par le candidat Bouteflika

Louh : «Tous les sujets abordés, sauf les constantes nationales»



Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a donné hier quelques indications sur la conférence nationale qui devrait aboutir à des réformes politiques profondes. Lire page 2

Regard

La construction de l'Algérie, d'une étape à l'autre

Page 4

Musée d'art moderne d'Oran

Exposition «World Press Photo 2018» du 18 au 28 février

Page 13

Sommet de l'UA/Lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent Ouyahia présente le rapport du Président Bouteflika

LE PREMIER ministre, Ahmed Ouyahia, représentant du président de la République, Abdelaziz Bouteflika aux travaux du 32ème sommet de l'Union africaine (UA) à Addis-Abeba, a présenté lundi le rapport du chef de l'Etat en sa qualité de leader sur les questions de lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent en Afrique. Dans sa présentation devant les chefs d'Etat et de gouvernements africains, M. Ouyahia a relevé que «durant l'année 2018, le terrorisme a touché davantage de zones en Afrique notamment au Sahel», mettant, dans le même temps, l'accent sur la maîtrise par les groupes terroristes «des réseaux sociaux et de la communication électronique au service de leurs campagnes de radicalisation des jeunes». Il a également souligné «la connexion entre le terrorisme et le crime organisé transnational qui se poursuit notamment avec les trafiquants de drogue», signalant que «ces connexions criminelles canalisent désormais le repli des terroristes défaits au Moyen-Orient vers l'Afrique, où ces individus représentent une menace supplémentaire». Abordant les efforts de l'Afrique pour faire face au fléau du terrorisme au niveau de ses Etats et de l'organisation continentale, le Premier ministre a relevé «les progrès accomplis tant au niveau opérationnel de la lutte contre le terrorisme qu'au niveau juridique et institutionnel pour barrer la voie à ce fléau». Dans ce cadre, il a rappelé «que le Président Bouteflika a soumis, l'année dernière, au sommet de l'Union africaine, un Mémoire articulé en sept axes pour consolider la lutte contre le terrorisme et l'extrémisme violent». «Ce Mémoire adopté par votre Sommet pourrait servir de base à l'enrichissement du Plan d'action contre le terrorisme adopté en 2004», a ajouté M. Ouyahia. Concernant la mise à jour de ce plan panafricain d'action, M. Ouyahia a mis en avant un certain nombre de points notamment l'importance de «l'adhésion des Etats membres aux instruments africains de lutte contre le terrorisme, ainsi que l'adaptation des législations nationales africaines aux nouvelles exigences de cette lutte». Dans le même sillage, il a évoqué «le renforcement des capacités des institutions judiciaires en charge de la lutte contre le terrorisme, et une plus grande coordination entre ces institutions, pour en améliorer l'efficacité, y compris par l'assèchement des sources de financement du terrorisme ainsi que l'amélioration des politiques dans les domaines socio-économiques, de la Gouvernance et de l'Etat de droit, pour faire reculer l'exclusion et la marginalisation qui font le lit de l'extrémisme».

K L

Conférence nationale proposée par le candidat Bouteflika

Louh : «Tous les sujets abordés, sauf les constantes nationales»

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a donné hier, quelques indications sur la conférence nationale qui devrait aboutir à des réformes politiques profondes.

Par Louiza Ait Ramdane

Selon le ministre de la Justice, la conférence nationale annoncée, dimanche, dans la lettre du Président Bouteflika, abordera tous les sujets, «à l'exclusion des constantes nationales (arabité, islam, amazighité)». Tayeb Louh estime que cette conférence nationale consensuelle constitue une réponse à la demande de la majorité de la classe politique. Les discussions qui seront menées dans le cadre de cette conférence toucheront aux sujets «économiques, sociaux et politiques», a indiqué Tayeb Louh, hier au forum de la Radio nationale. D'après le ministre de la Justice, à l'issue de cette conférence, de nouvelles lois pourront être introduites, dans le but d'enrichir la Constitution, si les recommandations émises lors de la rencontre sont profondes et le nécessitent, a précisé encore le ministre de la Justice. «Après la conférence, si la plateforme économique et sociale sortie de cette conférence nécessite, pour sa concrétisation des lois, automatiquement ces lois seront introduites», a déclaré le ministre. Le ministre de la Justice a ainsi jugé plus que nécessaire cette révision constitutionnelle. Elle sera, selon lui, «profonde» en ce sens qu'elle consacrerait «plus d'indépendance de la justice, plus de liberté et plus de démocratie». Il a estimé, en outre, que cela permettra de renforcer le contrôle de l'autorité législative sur le pouvoir exécutif. Aussi, Tayeb Louh a affirmé que



Ph/E. Soraya J. A.

les recommandations de la conférence nationale seront soumises au chef de l'Etat qui a promis sa tenue cette année, pour élaborer un plan d'action pour les mettre en œuvre, s'il est élu. En outre, selon Tayeb Louh, la lutte contre la corruption et le renforcement de l'indépendance de la justice seront également dans le programme de cette conférence nationale. Tayeb Louh a indiqué que dans la lettre du Président, les réformes politiques, sociales et économiques seront faites pour «restaurer la confiance entre les institutions de l'Etat et les Algériens». Abordant l'élection présidentielle du 18 avril, le ministre de la Justice promet que «toutes les garanties de

transparence du scrutin seront réunies».

Revenant sur la réconciliation nationale, Tayeb Louh en rappelant que dans les années 90, une conférence sur le crime n'a pu être tenue à cause du terrorisme qui frappait le pays, à cause de la «fuite» de personnalités politiques de cette conférence par peur d'être la cible des groupes terroristes. «Aujourd'hui, grâce au Président Bouteflika, la paix est revenue et l'Algérie vit dans la stabilité», a-t-il souligné.

Interpellé sur le rôle de la justice dans la lutte contre le phénomène de la harka, le ministre de la Justice a indiqué que le secteur de la justice s'intéresse aux réseaux spécialisés. «Les sanc-

tions sont lourdes et sévères pour les réseaux qui incitent les jeunes à la harka», a-t-il déclaré.

Louh pour une réforme profonde du système fiscal en Algérie

L'autre volet abordé par le ministre de la Justice, Tayeb Louh, est le système fiscal qui selon lui, nécessite des réformes profondes. En effet, le ministre a insisté sur l'importance d'opérer une réforme profonde du système fiscal à l'avenir, en vue de réaliser la justice et l'équité pour tous les Algériens et Algériennes. Il a tenu à préciser que la réforme du système bancaire est également un impératif pour booster le développement économique et construire une économie génératrice de richesse et d'emploi dans la transparence totale. Dans ce contexte, Louh a indiqué que l'investissement dans les nouvelles technologies «est la solution pour éradiquer la bureaucratie», notant que le président de la République a veillé à «garantir tous les moyens matériels, outre l'accompagnement et l'appui, et donner les orientations nécessaires». «Nous avons franchi des étapes importantes dans la modernisation de la justice et de l'administration», a poursuivi le ministre, ajoutant que cette modernisation «doit englober l'économie et les institutions», d'où l'appel lancé, dimanche, par le président de la République dans son message à la nation, à la construction d'une économie forte hors hydrocarbures. **L. A. R.**

Candidature de Bouteflika aux présidentielles

Ould Kaddour : «Cela ne peut être que du bénéfice net»

«**A**vec la candidature du Président Bouteflika au scrutin présidentiel d'avril 2018, nous allons continuer sur le même rythme de développement et le fait d'avoir une continuité politique fera qu'il y aura une continuité économique dans le développement. Cela ne peut être que du bénéfice net ». C'est là une déclaration faite hier par Abdelmoumene Ould Kaddour, PDG de Sonatrach au siège de sa direction générale.

A ce titre, dans un point de presse tenu à l'issue de la signature d'un contrat avec l'entreprise indienne LARSEN & TOUBRO «LTHE Limited» portant sur la réalisation de trois nouvelles installations de traitement et de compression du gaz dans les champs Sud-Ouest du pays, Ould Kaddour interrogé sur l'impact de la candidature du chef de l'Etat annoncée avant-hier, aux présidentielles du printemps prochain, dira que «nous allons continuer à produire, à exporter et surtout à transformer», rappelant à ce sujet le contrat signé avec le groupe français Total pour la réalisation d'une des plus grandes usines au monde de pétrochimie, la finalisation du contrat avec les Turcs, et les discussions ont commencé pour le vapo-craqueur de Skikda qui indéniablement vont apporter un plus importé ». Ainsi, pour le PDG de Sonatrach, «définitivement, avec l'annonce de la candidature du Président nous irons encore plus dans le développement du secteur des énergies tout en le différenciant par rapport à avant où l'on produisait, consommait et vendait du pétrole et du

gaz, maintenant on veut transformer. La transformation en elle-même a un apport énorme ». « Donc cela ne peut être que du bénéfice net », conclura-t-il cette interrogation de la presse. Par ailleurs, s'agissant du contrat objet de signature, Ould Kaddour dira que «c'est un contrat très important dans la mesure où il concrétise notre stratégie d'augmenter nos capacités de production, de vente et de transformation du gaz ». Introduisant le nouveau concept de modulation, grâce au recours à des modules standardisés pour la réalisation des trois nouvelles installations, «chaque partie de l'usine est transportable, faisant qu'une fois le travail sur un champ terminé on pourra transporter les installations vers d'autres champs à exploiter », expliquera-t-il. Ce qui, relèvera-t-il permettra de réduire les coûts d'investissement. Pour le PDG de Sonatrach, «ce sont des concepts nouveaux qui demandent du temps pour une parfaite maîtrise », mais c'est aussi l'«image des progrès que Sonatrach effectue pour réaliser l'objectif qu'elle s'est astreinte de figurer parmi les cinq meilleures entreprises au monde ». En outre, ce projet d'un coût global de 122 mil-



Ph/E. Soraya J. A.

liards de dinars dont la livraison définitive est attendue pour juin 2024, s'inscrit en droite ligne de l'objectif du groupe national pétrogazier d'augmenter les capacités de production de gaz. Et pour cause, il assurera une production journalière de gaz de vente d'environ 11 millions Sm³/jour. A ce propos, Ould Kaddour ne manquera pas d'affirmer que «produire plus de gaz veut dire que nous avons encore des réserves, contrairement à ce qu'affirment certains, inaugurer le champ de Touat qui a trainé un peu comme c'est malheureusement le cas de beaucoup de nos installations. Il y a encore des progrès à réaliser dans la gestion des projets chose qui viendra avec la professionnalisation de Sonatrach, le concept de la stratégie SH 2030 fait que nous sommes de plus en plus orientés vers la performance ». **Lynda Naili**

Des décès et 6 cas de grippe compliqués

Le ministère de la Santé appelle à l'application «stricte» des mesures de prévention

■ Il n'y a aucun autre moyen de prévention contre la grippe hormis la vaccination. Une fois vacciné, c'est dix jours plus tard que le corps dispose alors des anticorps nécessaires pour faire face aux attaques des virus. Chaque année, des milliers d'Algériens sont affectés par la grippe saisonnière qui «tue des dizaines de citoyens», relève le ministère de la Santé, précisant qu'au 10 février «six cas de grippe saisonnière compliqués ont été confirmés avec la survenue de trois décès».

Par Thinhinene Khouchi

Dans un communiqué rendu public hier, le ministre de la Santé a indiqué que la grippe saisonnière peut être mortelle et la meilleure protection contre cette maladie reste la vaccination et l'application «stricte» des gestes de prévention qui permettent de se protéger et de limiter la transmission du virus. Bien que d'apparence bénigne, la grippe saisonnière affecte des milliers de personnes en Algérie et «tue chaque année des dizaines de citoyens», relève le ministère de la Santé, précisant qu'au 10 février 2019 «six cas de grippe saisonnière compliqués ont été confirmés avec la survenue de trois décès». «La grippe peut être dangereuse et mortelle, notamment chez les personnes les plus exposées au risque, à savoir les personnes âgées de 65 ans et plus, les adultes et les enfants présentant une pathologie chronique et les femmes enceintes à tout âge de la grossesse», explique la même source. Dans ce cadre, le ministère de la Santé préconise d'éviter les contacts rapprochés avec une personne atteinte de grippe, en particulier lorsqu'il s'agit de malades chroniques et de femmes enceintes, de se laver régulièrement les mains à l'eau et au savon, ou avec une solution hydro alcoolique, de se couvrir la bouche et le nez en cas de



PH.V.D. R.

toux et d'éternuement, d'utiliser des mouchoirs en papier à usage unique et de les jeter et de contacter le médecin traitant en cas de signes de grippe (fièvre, toux, courbatures, fatigue). S'agissant du vaccin contre la grippe saisonnière, le ministère de la Santé a noté dans son communiqué qu'il est «actuellement disponible» et que la période de vaccination est «encore en cours au niveau des établissements de santé», ajoutant que «compte tenu de la situation épi-

démiologique au niveau des pays voisins, le dispositif de prise en charge des cas de grippe saisonnière compliqués reste de vigueur». Enfin, le ministère a rappelé dans son communiqué que la campagne de vaccination contre la grippe saisonnière se poursuit toujours et quelque 370 000 doses supplémentaires de vaccin ont été ajoutées aux quantités déjà disponibles. Selon les professionnels de la santé, c'est durant les mois de janvier et février que la grippe fait

le plus de victimes. C'est pourquoi il est impératif de tout miser sur la sensibilisation à la vaccination. Selon le Professeur Soukhal, épidémiologiste, il n'y a aucun autre moyen de prévention contre la grippe hormis la vaccination. Une fois vacciné, c'est dix jours plus tard que le corps dispose alors des anticorps nécessaires pour faire face aux attaques des virus en circulation. Aussi, la prévention se fait toujours avant l'épidémie et jamais après. T. K.

Selon Lies Boukraâ, directeur général de l'INESG

«L'Allemagne est une opportunité pour l'Algérie»

La coopération algéro-allemande, à l'ombre des mutations géopolitiques que traverse le monde, a été au centre d'une rencontre interactive organisée hier à l'Institut national d'études de stratégie globale (INESG, Alger) ayant regroupé des cadres et des experts des deux pays. Cette rencontre a été organisée à l'occasion d'une visite en Algérie d'une délégation de l'Académie fédérale de politique de sécurité (BAKS), conduite par Karl Heinz Kamp. «L'Allemagne, puissance économique mondiale, qui ambitionne de peser davantage sur la scène internationale dans le cadre d'un multilatéralisme porteur de stabilité et de paix mondiales, est une opportunité pour l'Algérie dans la mise en œuvre de son plan de développement et de réformes structurelles», a indiqué Lies Boukraâ, directeur général de l'INESG, dans une intervention à l'ouverture des travaux de cette rencontre. M. Boukraâ a relevé, par la même occasion, que «le

monde connaît de profonds bouleversements, liés à l'exacerbation de la compétition internationale pour l'accès aux ressources naturelles et à l'accès ou à la préservation des marchés». Il a précisé que «l'ordre ultralibéral dominant et ses politiques sous-jacentes, l'instrumentalisation des institutions internationales par les puissants à leur profit parfois loin des principes de la Charte des Nations unies, la démultiplication des ingérences étrangères, et les remises en cause, par des diverses formes, des orientations et choix nationaux souverains des États, participent au désordre que vit le monde». «Ceci se traduit par la persistance des conflits régionaux, la dégradation des conditions de vie, le chômage, la pauvreté et les inégalités sociales, la dégradation de l'environnement, la montée des extrémismes et de la violence, l'insécurité et le terrorisme international», a-t-il fait observer. Il a souligné, dans ce contexte, que «l'Afrique, qui est un

continent à fort potentiel de croissance, notamment la bande sahélo-saharienne qui regorge de ressources, mais aussi émetteur de flux migratoires de plus en plus importants, sous l'effet d'instabilité socio-économique et politique et des impacts négatifs des changements climatiques, s'affirme paradoxalement comme un nouveau champ de confrontation et d'influence internationales». De même, la région de l'Afrique du Nord et Moyen-Orient (MENA) à laquelle appartient l'Algérie, qui se caractérise par des atouts géostratégiques et par la variété de ses richesses, «est particulièrement confrontée à l'instabilité structurelle, la persistance des conflits internes et régionaux, et surtout marquée par l'inadéquation de ses potentialités avec ses performances aux plans économique, social et politique», a ajouté le directeur général de l'INESG. A cet égard, dans un contexte de mutations géopolitiques et de restructuration du marché éner-

gétique, et de tendance à la baisse des prix des hydrocarbures depuis 2014, il a précisé que «l'Algérie fait face à des enjeux majeurs de préservation de sa stabilité et de maintien des grands équilibres macroéconomiques sans remise en cause des principes de la politique social de l'Etat», tout en rappelant qu'au plan sécuritaire «l'Algérie a gagné seule sa guerre contre le terrorisme qui est devenu un fléau mondial». De son côté, M. Kamp a indiqué que son organisme «n'a pas choisi par hasard de venir en Algérie, du fait de ses caractéristiques sur le plan géopolitique, et en matière de ressources naturelles et autres potentialités». Il a souligné que «l'Algérie est un grand pays avec lequel l'Allemagne souhaite renforcer ses relations et développer la coopération bilatérale dans les différents domaines, ainsi que la concertation face aux défis communs».

Meriem Benchaouia

LA QUESTION DU JOUR

Les candidatures qu'on attendait et celle qu'on n'attendait pas

Suite de la page une

Quelqu'un qui pourrait faire violer la Constitution de cette façon, celui-là, c'est sûr, manquerait si peu d'influence qu'il mériterait bien d'être le futur président. N'oublions pas que c'est cette proposition ébouriffante qui a fait sortir du bois et de l'anonymat Ali Ghediri, la candidature que personne, mais alors personne celle-là, n'attendait mais qui est là. On ne l'attendait pas celle-là, parce que jusqu'à ce que le général à la retraite Ghediri se soit insurgé contre l'initiative Makri, le public ignorait jusqu'à son existence. Quelqu'un qui l'instant d'avant n'avait rien d'un homme public, et puis qui l'instant d'après fait figure de candidat tout à fait sérieux, pareil tour de prestidigitation ne s'était jamais produit. C'est la première fois que cela arrive, et probablement la dernière. Un cas unique dans les annales donc. Abdallah Djabellah, une autre candidature attendue, mais qui apparemment ne sera pas là, voit même dans Ghediri le bon candidat unique et unitaire de l'opposition. Djabellah est un vieux routier de la politique, mais il semble tout disposé à se ranger derrière quelqu'un qui jusqu'à récemment, politiquement parlant en tout cas, était un parfait inconnu. Et il n'est pas le seul dans ce cas. D'autres que lui ont mis leur renommée au service de la candidature de Ghediri. Ainsi de Mokrane Aït-Larbi, qui aurait provoqué moins d'étonnement s'il avait annoncé sa propre candidature. Il faut que ces gens aient cru que Ghediri, c'est bien plus que Ghediri. C'est le candidat de l'armée. Le vrai candidat de l'armée, pas l'autre, le candidat du FLN et de ses alliés de la majorité, pas Bouteflika. Relevons tout de même que tout le monde n'a pas donné dans le panneau. Ainsi du RCD, dont le président est allé jusqu'à mettre en doute le grade de général de Ghediri. On peut toujours prendre les choses à la rigolade, mais ceux qui ont prêté leur célébrité à ce dernier peuvent bien avoir fait à leur réputation beaucoup de tort. Moins d'ailleurs pour s'être rangé derrière un inconnu que parce que cet inconnu est un militaire. On les aurait crus jusque-là intransigeants sur le principe de la primauté du politique sur le militaire. Et puis voilà qu'à la première occasion venue, ils se rallient à un militaire. Et seulement parce qu'il est général et qu'il a dit ralliez-vous à mon panache blanc. M. H.

Regard

La construction de l'Algérie, d'une étape à l'autre

■ En écoutant le compte rendu sur le bilan des réalisations d'un secteur, celui de l'eau notamment, on se rend compte de l'ampleur du chemin que l'Algérie a parcouru en la matière et d'ailleurs aussi dans de nombreux autres domaines.

Par Filali H. Imène

Non pas qu'il faille tirer des satisfécit définitifs et brandir triomphalement les banderoles de la victoire du pays face à toutes les carences et les manques que ses enfants continuent d'éprouver, mais il convient de reconnaître que le pays, grâce à ces réalisations, a complètement changé de visa-



PHOTO: R.

Visite de travail et d'inspection Gaïd Salah aujourd'hui et demain à la 5^e Région militaire

LE VICE-MINISTRE de la Défense nationale, chef d'état-major de l'Armée nationale populaire, le général de corps d'armée Ahmed Gaïd Salah effectuera, aujourd'hui et demain, une visite de travail et d'inspection à la 5^e Région militaire à Constantine, indique hier un communiqué du ministère de la Défense nationale. Lors de cette visite, le général de corps d'armée «procédera à l'inspection de certaines unités et tiendra des réunions d'orientation avec les cadres et les personnels de la 5^e Région militaire», précise la même source. **R. N.**

Relizane/Djidiouia Décès d'une femme intoxiquée au monoxyde de carbone

UNE FEMME est décédée, dimanche soir, d'une intoxication au monoxyde de carbone, à la commune de Djidiouia (Relizane), a-t-on appris auprès d'une source hospitalière. La victime, médecin à l'Etablissement public hospitalier de Djidiouia, est décédée d'une intoxication au monoxyde de carbone émanant du chauffe-bain installé dans la salle de bain, a précisé à l'APS la même source. La victime, 27 ans, a été transférée à la morgue de la polyclinique de Djidiouia, a-t-on ajouté. **R. N.**

ge, passant d'une étape de mélancolie sociale et économique, à une ère de renouveau et de modernité, caractérisée par ce qu'il convient d'appeler «le constructionnisme», un concept qui a caractérisé cette longue période de gouvernance qui a justement commencé par un premier acte de construction : l'édification de la paix.

Il est inconcevable de comparer, sans marquer un fossé incommensurable entre les deux, la période actuelle avec la fin des années 90, et cela, dans tous les domaines des activités humaines, en incluant l'ensemble des populations algériennes dans les 48 wilayas sur lesquelles ces changements ont eu un effet très bénéfique, y compris celui de leur faire oublier les affres vécus durant la période noire de la violence ter-

roriste. Oublier ces souffrances, ces manques, ces dysfonctionnements et la bureaucratie qui les accompagnait, oublier les pénuries d'eau et des produits alimentaires, le délabrement des écoles et des hôpitaux, la vétusté des habitations, la précarité des millions de personnes, etc., ne signifie pas qu'on doive les effacer de nos mémoires, mais signifie plutôt qu'on les considère comme faisant partie d'un passé révolu, gommé par une réalité autre qui consiste dans la volonté continue d'aller de l'avant, en substituant à un état de fait donné un autre état de fait encore meilleur qui donne à voir la gouvernance comme l'art de monter des marches.

Il en est de même en économie où il est aisé de constater, outre la capacité acquise des populations à contribuer à l'ef-

fort de développement par la qualité des formations et l'accès aux financements, que les conditions structurelles d'un bond en avant des secteurs et des entreprises sont là, auxquelles il ne manque que la synergie nécessaire entre tous les acteurs, qui mette fin, par son avènement, au discours sur la sempiternelle dépendance de notre pays de la seule rente des hydrocarbures. S'il y a une offensive industrielle interne qui consiste à donner à ce secteur, dans de multiples activités, y compris celle de la pétrochimie, tous les moyens pour prendre un grand essor, et si le commerce, de son côté, a entamé un déploiement offensif à l'international et en Afrique, l'agriculture et le tourisme demeurent des secteurs très fertiles et porteurs d'une promesse de croissance

sans égal, qui peuvent porter, à eux seuls, des pans entiers de l'économie et d'importants besoins en emplois.

Le tout aujourd'hui, bon an mal an, moyennant des ressorts réglementaires et de protection de l'économie nationale de la part des pouvoirs publics, contribue à la diminution des importations et au rétablissement des équilibres financiers de l'Etat.

A vrai dire, il serait difficile à quiconque qui n'est pas ancré dans le contexte d'hier et celui d'aujourd'hui de croire que tout ce que l'Algérie a pu concrétiser en sortant de l'obscurité de la violence terroriste et ses conséquences, n'a eu besoin que de deux décennies pour concrétiser tout cela. Reconnaître ces faits positifs, c'est faire preuve de bonne foi.

F. H. I.

Inscription ou radiation sur les listes électorales

La période des recours s'est achevée hier

La période des recours relatifs à l'inscription ou la radiation sur les listes électorales s'est achevée hier. Elle a fait suite à l'opération de révision de ces listes qui s'est déroulée du 23 janvier au 6 février, en prévision de l'élection présidentielle du 18 avril prochain. La nouvelle loi relative au régime électoral souligne l'obligation de procéder à l'affichage d'un avis d'ouverture et de clôture de la période de révision des listes électorales et offre aux citoyens la possibilité de présenter leurs réclamations au président de la commission administrative électorale, dans les formes et délais prévus par la loi. «Tout citoyen inscrit sur l'une des listes de la circonscription électorale peut faire une réclamation justifiée pour la radiation d'une personne indûment inscrite ou l'inscription d'une personne omise dans la même circons-

cription, dans les formes et délais prévus par la présente loi organique», stipule l'article 19 de cette loi organique. Les réclamations, en inscription ou en radiation, doivent être formulées dans les 10 jours qui suivent l'affichage de l'avis de clôture de l'opération de révision des listes électorales et ce délai est ramené à 5 jours en cas de révision à titre exceptionnel, prévoit la nouvelle loi. Les réclamations doivent être soumises à la commission administrative électorale, qui doit statuer par décision dans un délai ne dépassant pas 3 jours. Selon le régime électoral adopté en juin 2016, les intéressés peuvent formuler un recours dans les 5 jours ouvrables à partir de la date de notification de la décision. A défaut de notification, le recours peut être introduit dans un délai de 8 jours ouvrables, à compter

de la date de la réclamation. «Ce recours, formé par simple déclaration au greffe, est porté devant le tribunal territorialement compétent ou le tribunal d'Alger pour la communauté algérienne établie à l'étranger qui statue par jugement dans un délai maximal de 5 jours sans frais de procédure et sur simple notification faite 3 jours à l'avance à toutes les parties concernées. Le jugement du tribunal n'est susceptible d'aucune voie de recours», précise la nouvelle loi. L'opération de révision des listes électorales, qui devait permettre aux jeunes âgés de 18 ans et aux personnes ayant changé de résidence de s'inscrire dans leur nouvelle commune de résidence, a été lancée conformément aux dispositions de la loi organique n° 16-10 relative au régime électoral, et la signature du décret présidentiel portant convocation du corps

électoral pour le 18 avril 2019 en vue de l'élection du président de la République. Le ministère de l'Intérieur avait lancé une campagne de sensibilisation pour l'inscription sur les listes électorales destinée surtout aux habitants ayant bénéficié de logements dans les nouvelles cités. Un nouveau service, via son site web: electeur.interieur.gov.dz/electeurconsult, offre aux inscrits sur les listes électorales la possibilité de connaître les centres et bureaux de vote dont ils relèvent en prévision de l'élection présidentielle. Ce service permet de consulter toutes les informations relatives à la carte d'électeur, tels que le numéro de la carte, le centre ou le bureau de vote. Au total, 22 883 772 électeurs étaient inscrits sur les listes électorales lors des élections locales du 23 novembre 2017.

Fatah B.

Changes

L'euro poursuit sa baisse face au dollar dans un marché inquiet

■ L'euro perdait encore du terrain hier face au dollar, après déjà cinq séances d'affilée de baisse et alors que le marché garde un œil sur le Brexit et les discussions commerciales sino-américaines. Hier matin, l'euro s'échangeait à 1,1303 dollar contre 1,1323 vendredi soir.

Par Amel B.

«**L**a raison derrière la hausse continue du dollar est sans aucun doute l'environnement incertain qui alimente la demande en dollar, en tant que valeur refuge», on fait valoir les analystes. «Les craintes



concernant l'économie chinoise, la faible croissance et les

tensions politiques au sein de la zone euro, le Brexit, les disputes commerciales persistantes pèsent sur l'humeur du marché», a ajouté Ricardo Evangelista, analyste. Selon Lee Hardman et Fritz Louw, de MUFG, «les négociations commerciales entre les Etats-Unis et la Chine restent une incertitude majeure pour l'économie mondiale».

Les deux pays continuent de discuter pour éviter l'escalade dans leur guerre commerciale, alors que Donald Trump a assu-

ré jeudi qu'il n'avait pas prévu de rencontrer son homologue chinois Xi Jinping avant l'échéance du 1^{er} mars, date à laquelle les droits de douane américains augmenteront en l'absence d'accord avec Pékin.

Les investisseurs gardaient également un œil sur le Brexit, tandis que la Première ministre britannique, Theresa May, va proposer aux députés britanniques de lui accorder un délai supplémentaire pour négocier avec Bruxelles un accord. Hier,

l'Office des statistiques nationales a fait état d'une croissance économique de 1,4% en 2018, le chiffre le plus faible depuis au moins 2012, accélérant les pertes de la livre sterling.

La livre baissait face à l'euro à 87,63 pence pour un euro contre 87,40 vendredi soir, ainsi que face au billet vert, à 1,2898 dollar pour une livre au lieu de 1,2944 dollar vendredi soir.

Le dollar grimpeait face au yen, à 110,24 yens pour un dollar contre 109,73 vendredi soir, tout comme l'euro face à la monnaie nipponne, à 124,61 yens pour un euro contre 124,26 vendredi soir. La devise suisse restait stable face à l'euro (à 1,1336 franc suisse contre 1,1329 vendredi), et baissait face au dollar (à 1,0031 franc suisse pour un dollar contre 1,0005 franc suisse avant le week-end).

Le yuan cotait à 6,7709 yuans pour un dollar à la reprise des échanges après les célébrations du Nouvel An lunaire, synonyme de fermeture des marchés.

Il avait terminé à 6,7422 le 1^{er} février. L'once d'or valait 1 306,99 dollars contre 1 314,50 vendredi dernier. Enfin, le bitcoin s'échangeait à 3 595,92 dollars contre 3 594,91 vendredi soir, selon des chiffres compilés par Bloomberg.

A. B./APS

Economie mondiale

La croissance est «plus lente» que prévu

La croissance de l'économie mondiale est «plus lente» que prévu, a averti la directrice générale du Fonds monétaire international (FMI), mettant en garde contre une éventuelle «tempête» économique. «En un mot : nous assistons à une économie (mondiale) dont la croissance est plus lente que prévu», a déclaré Christine Lagarde devant le World Government Summit, un sommet annuel sur la gouvernance mondiale qui réunit à Dubaï des décideurs politiques et économiques du monde entier. Le mois dernier, le FMI a révisé à la baisse ses prévisions de croissance de l'économie mondiale pour cette année de 0,2% à 3,5% en raison des tensions commerciales, notamment entre les Etats-Unis et la Chine. M^{me} Lagarde a évoqué ce qu'elle a appelé les «quatre nuages» qui planent selon elle sur l'économie mondiale et averti qu'une «tempête» pourrait la frapper. Elle a

parlé, à ce propos, des tensions commerciales, notamment entre la Chine et les Etats-Unis, du resserrement des taux d'emprunt, des incertitudes liées au Brexit et d'un ralentissement de l'économie chinoise. Selon elle, les tensions commerciales entre la Chine et les Etats-Unis ont commencé à affecter l'économie mondiale. «Nous n'avons aucune idée de ce que cela va donner et ce que nous savons, c'est que cela commence déjà à avoir un effet sur le commerce, sur les taux d'emprunt et sur les marchés». Elle a relevé que le resserrement des taux d'emprunt intervient au moment où les Etats, les entreprises et les ménages ont accumulé de «très lourdes dettes». «Quand il y a trop de nuages, il faut un éclair pour déclencher la tempête», a averti M. Lagarde, qui a appelé les gouvernements à s'y préparer et à éviter le protectionnisme.

Agences

Prix

Le pétrole à la baisse en Asie

Les cours pétroliers étaient orientés à la baisse, hier en Asie, en raison d'inquiétudes quant à l'excès d'offre et de craintes des répercussions du ralentissement économique mondial sur la demande en brut. Vers 03h10 GMT, le baril de «light sweet crude» (WTI), référence américaine du brut, pour livraison en mars, reculait de 55 cents à 52,17 dollars dans les échanges électroniques en Asie. Le baril de Brent, référence européenne, pour avril, cédait 45 cents à 61,65 dollars. «Les

prix ont perdu leur élan à la hausse, et ce, parce que les investisseurs ont perdu leur optimisme», a déclaré Edward Moya, analyste chez Oanda, en citant des inquiétudes quant à la surabondance de l'offre et les perspectives économiques mondiales moroses. «Cette semaine, les acteurs du marché surveilleront les rapports mensuels de l'Opep et de l'Agence internationale de l'Energie pour voir si les réductions de production décidées par l'Opep ont été respectées et voir de combien la

production américaine va augmenter», a-t-il ajouté. Les informations selon lesquelles les présidents américain et chinois Donald Trump et Xi Jinping pourraient ne pas se rencontrer avant le 1^{er} mars et la date butoir fixée pour la conclusion d'un accord commercial ont également inquiété les marchés, a estimé ANZ Bank dans une note aux marchés. «Cependant, la situation au Venezuela continue de tirer les prix vers le haut», ajoute la banque.

T. Y.

France

La croissance devrait atteindre 0,4% au 1^{er} trimestre

La croissance économique devrait progresser de 0,4% en France au premier trimestre, à la faveur notamment d'une embellie dans le secteur du bâtiment, selon une première estimation dévoilée hier par la Banque de France. Cette hypothèse, conforme à la prévision de l'Insee, est en hausse par rapport au chiffre du quatrième trimestre 2018 (+0,3%), pénalisé en partie par le mouvement des «gilets jaunes». La Banque centrale française, qui se base pour cette estimation sur son enquête mensuelle de conjoncture, explique ce léger rebond par la hausse des

demandes dans le bâtiment et l'amélioration des perspectives dans l'industrie et les services. Dans le bâtiment, la progression de l'activité s'est confirmée en janvier, notamment dans le second œuvre, grâce à des carnets de commande «très bien garnis», selon l'institution monétaire. Dans le secteur industriel, la production a en revanche diminué, notamment dans l'aéronautique, la chimie et la métallurgie. Mais selon les chefs d'entreprise interrogés par la Banque de France, l'activité devrait reprendre en février. L'activité des services, quant à elle, a ralenti le mois der-

nier, avec une baisse notable dans l'intérim et l'hébergement-restauration, sur fond de poursuite du mouvement des «gilets jaunes». Mais «les chefs d'entreprise prévoient une accélération de l'activité en février», après une baisse continue au cours des trois derniers mois, souligne la Banque de France. Le chiffre de croissance du premier trimestre est très attendu par le gouvernement, qui espère un rebond de l'activité après quatre trimestres de faible croissance, à la faveur notamment des mesures annoncées face au mouvement des «gilets jaunes». Ces mesures,

chiffrées au total à 11 milliards d'euros, devraient en effet redonner du pouvoir d'achat aux ménages français, et permettre un rebond de consommation, principal moteur de l'activité économique dans l'Hexagone. Mais certains économistes redoutent que ces gains de pouvoir d'achat, qui devraient en 2019 atteindre 440 euros en moyenne par ménage d'après l'OFCE, se traduisent par une hausse de l'épargne, avec un effet limité sur l'activité. «Nous avons un niveau de croissance qui reste solide malgré les incertitudes européennes et mondiales», a voulu rassurer

dimanche le ministre de l'Economie, Bruno Le Maire, en marge d'un forum international à Dubaï. Dans son projet de loi de finances, le gouvernement a prévu une croissance de 1,7%. Mais M. Le Maire a récemment laissé entendre que cet objectif pourrait être reboté, en raison du ralentissement économique mondial. Dans ses dernières prévisions publiées jeudi dernier, l'OCDE a dit parier sur une progression du produit intérieur brut (PIB) de 1,3% seulement en 2019. La Banque de France, de son côté, anticipe une croissance de 1,5%. R. E.

Constantine

Le dossier des pré-affectations pour le logement sera «définitivement clos en 2019»

■ Le dossier des bénéficiaires de pré-affectations pour le logement dans la ville de Constantine sera «définitivement clos en 2019», a affirmé dimanche le chef de daïra, Azzedine Antri.

Par Kamel L.

Exprimant au cours d'une conférence de presse consacrée au développement local dans cette daïra, M. Antri a indiqué que sur les 10 000 pré-affectations délivrées par la wilaya de Constantine, plus de 8 000 engagements (pré-affectations) ont été honorés et les bénéficiaires ont été relogés dans des logements neufs dans les nouvelles villes Ali-Mendjeli et Massinissa au titre de plusieurs opérations de distributions de logements à caractère social.

L'ultime opération de distribution de 2 000 unités au profit de citoyens occupants des habitations précaires dans différents quartiers de la ville sera effectuée dans le courant de «l'année 2019», a fait savoir le même responsable, affirmant que la liste des bénéficiaires sera rendue publique «dans les semaines à venir».

L'année 2019 sera également l'année de la «résolution de la question du relogement des habitants occupant des maisons menaçant ruine à la vieille ville de Constantine», a ajouté M. Antri, précisant que 65% des cas

concernés par cette opération (au total 5 000 familles), ont été déjà pris en charge.

Le même responsable a indiqué que l'année 2019 sera également marquée par la prise en charge d'une grande partie de souscripteurs aux différents programmes de logement sociaux participatifs (LSP) avec le début de la distribution de ce type de logement «avant fin juin 2019».

Dans ce sens, le chef de la daïra de Constantine a indiqué que des mesures de contrôle et de suivi ont été prévues par l'administration locale pour permettre un meilleur déroulement des opérations de relogement et «éviter toute éventuelle tentative de fraude».

A ce titre, il a rappelé qu'une commission de contrôle des logements attribués à Ali-Mendjeli et Massinissa a été mise en place et a été chargée



Ph. > D. R.

de s'assurer que les bénéficiaires ont bel et bien occupé leurs logements.

Le rapport de cette commission, composée des services de l'Office de promotion et de gestion immobilière (OPGI), de la daïra, de la wilaya et des ser-

vices de sécurité, sera remis au chef de l'exécutif local «dans le courant du mois de mars prochain», a révélé le même responsable.

Il a indiqué par ailleurs que les brigades chargées du relogement des bénéficiaires de pré-affectations ont été appuyées par des brigades de démolition qui procéderont à la destruction des habitations précaires aussitôt après leur évacuation.

Pour sa part, le directeur local du logement (DL), Messaoud Fekhar, présent à cette conférence de presse à laquelle ont pris part des représentants des différents comités de quartier de la ville de Constantine, a indiqué que le programme de réalisation de 6 000 logements AADL à la région de Retba (Didouche Mourad) avance à un rythme accéléré et sera livré dans le «courant de l'année 2019», ajoutant que les travaux de VRD ont été déjà lancés sur certains segments.

S'agissant du dossier des bénéficiaires d'attributions pour la reconstruction de leurs chalets en amiante (2 203 concernés à la cité El Gammas et une quarantaine à travers plusieurs quartiers de la ville), le chef de daïra a indiqué que 65% des familles ayant retiré leur acte d'attribution ont pu acquérir le permis de construire.

K. L./APS

T. H.

Bouira

Vaste élan de solidarité envers la famille du pompier décédé

Un vaste élan de solidarité a été manifesté par des milliers de Bouirais envers la famille du pompier Mohamed Achour, emporté depuis 18 jours par les eaux pluviales à la cité des 250 logements de la ville de Bouira, et dont le corps sans vie a été repêché dimanche par la Protection civile.

Des milliers de citoyens ont afflué, depuis le début de la matinée, à l'hôpital Mohamed Boudiaf de la ville de Bouira, vers lequel a été transporté le corps de la victime et ce, pour se solidariser avec la famille du pompier, décédé à l'âge de 27 ans. «Nous sommes venus de Sour El-Ghozlane et de Dirah pour rendre un dernier hommage à notre héros Mohamed Achour, et pour se solidariser avec sa famille», a confié un groupe de citoyens rencontré à l'intérieur de l'hôpital.

Plusieurs autres personnes consolidaient la famille de la victime, qui était présente à l'intérieur de l'établissement public hospitalier de la ville.

«Nous sommes là avec vous, Mohamed Achour est notre frère, il est mort en martyr, et cela est une fierté pour la wilaya de Bouira», lançaient des jeunes citoyens à la mère de la victime.

Les autorités locales, à leur tête le wali de

Bouira, Mustapha Limani, étaient également sur place. Ce dernier a réaffirmé son soutien et sa volonté d'apporter toute l'aide nécessaire à la famille de la victime en ces circonstances difficiles que connaît toute la wilaya de Bouira et la Protection civile.

Venus des quatre coins de la wilaya, ainsi que des autres wilayas limitrophes, des milliers d'autres citoyens étaient présents dans la matinée au domicile mortuaire pour présenter leurs condoléances à la famille de la victime. «Nous sommes venus de Sidi Aïssa (M'sila), mes amis et moi, pour présenter nos condoléances à la famille du héros Mohamed Achour, nous sommes à la fois tristes et soulagés du fait que son corps soit retrouvé», a avoué le jeune Abdelkader.

Après 18 jours de recherches intensives lancées par les équipes de la protection civile composées de près de 1 000 éléments dont des plongeurs et des unités cynotechniques, les participants à ces opérations ont réussi à retrouver le corps du pompier emporté par les eaux pluviales à la cité des 250 logements de la ville de Bouira.

Les équipes de la Protection civile ainsi que la famille de la victime et les citoyens de Bouira ont ressenti dimanche un grand sou-

lagement à l'annonce de la nouvelle du repêchage du corps sans vie de Mohamed Achour.

«Nos efforts ont été couronnés de succès, Dieu merci, nous avons pu retrouver et repêcher le corps de notre collègue Mohamed Achour, après plusieurs jours de recherches intensives», a expliqué à l'APS le directeur de la Protection civile de Bouira, le colonel Khelifa Moulay.

De son côté, le chargé de la communication à la direction générale de la protection civile (DGPC), le capitaine Nassim Bernaoui a exprimé son soulagement après le repêchage du corps de la victime.

«Oui, nous l'avons retrouvé et repêché après 18 jours de recherches, nos équipes ont consenti de gros efforts et c'est un grand soulagement», a confié M. Bernaoui à l'APS, assurant que le corps de la victime était «intact» avant de rendre un vibrant hommage à son collègue décédé, ainsi qu'à sa famille de la victime et à tous les citoyens de la wilaya de Bouira.

Le pompier décédé a été inhumé au cimetière de Cheraqa, une localité relevant de la commune d'El-Hachimia.

T. H.

Gaz butane à Ain Témouchent

Un approvisionnement satisfaisant

Le secteur de l'énergie dans la wilaya d'Ain Témouchent enregistre un approvisionnement «satisfaisant» des communes et des zones éloignées en bonbonnes de gaz butane grâce aux capacités de stockage de plus de 36 000 bonbonnes, a-t-on appris de la directrice du secteur.

Le dépôt de distribution relevant de Naftal de Ain Témouchent dispose d'une capacité de stockage de 20 000 bonbonnes de gaz butane, assurant l'alimentation des communes du centre de la wilaya, et le centre enfûteur d'Ain El Beïda, dans la commune de Hammam Bouhadjar, a une capacité de production de 8 000 bonbonnes

de gaz et de stockage de 12 000, a indiqué Rachida Melhani.

Le centre enfûteur et de distribution relevant géré par un opérateur privé à Hammam Bouhadjar assure l'alimentation

des communes Est de la wilaya en gaz butane quotidiennement suivant la demande. La capacité productive du centre enfûteur privé à Sidi Ouriache a atteint 5 500 bonbonnes/jour et une

capacité de stockage de 4 800 permettant de couvrir les besoins de la partie ouest de la wilaya, a ajouté M^{me} Melhani.

Les capacités de stockage de gaz butane dont dispose le sec-

teur de l'énergie, dans la wilaya d'Ain Témouchent, permet de garantir une distribution stable et de répondre aux besoins exprimés surtout en hiver, a-t-on indiqué. (APS)

Mostaganem

Croissance de la production agricole de 9,6 pc

La wilaya de Mostaganem a enregistré, l'année dernière, une croissance de la production agricole de 9,6 pour cent, a-t-on appris dimanche de la direction des services agricoles (DSA).

Selon le bilan annuel de la DSA, la wilaya a réalisé une production de plus de 15,240 millions de quintaux de fruits et légumes, de viandes blanches et rouges, de miel et de laine qui s'ajoutent à 99 millions de litres de

lait et 224 millions d'œufs.

Le taux de contribution de la wilaya de Mostaganem à la production agricole nationale a atteint 4,2 pc, soit 121 milliards DA en 2018, ce qui la place à la 4^e place au niveau national en terme de valeur de production agricole et 14^e en terme de croissance, a-t-on fait savoir.

La production de la wilaya est répartie en maraichers, avec 10,492 millions de quin-

taux (4^e place au niveau national) dont 5,250 millions qx de pomme de terre (2^e national), agrumes avec 1,294 million qx (2^e) arbres fruitiers avec 716 000 qx (7^e) et viticulture avec 400 000 qx (3^e).

La production céréalière a atteint durant la même période, 1,180 million qx, les fourrages (662 000 qx), les olives (210 000 qx).

R. R.

Tunisie/Enseignement secondaire

Accord entre le gouvernement et les syndicats

■ Un accord, signé samedi entre le gouvernement et les syndicats, a mis fin à la crise du secondaire en Tunisie qui dure depuis des semaines, a rapporté l'agence de presse, TAP.

Par Moncef G.

L'accord a été signé entre le ministre de l'Education, Hatem Ben Salem, le secrétaire général adjoint de l'Union générale tunisienne du travail (UGTT), Hfaiedh Hfaiedh, et le secrétaire général de la Fédération générale de l'enseignement secondaire, Lassaad Yaacoubi, en présence du secrétaire général de l'UGTT Noureddine Taboubi, et également du secrétaire général du gouvernement, Riadh Mouakher.

M. Taboubi, qui s'exprimait à cette occasion, a critiqué la tentative de «certaines parties politiques» de vouloir «récupérer le dénouement de la crise», soulignant que cet accord a été rendu possible grâce «aux efforts» de l'UGTT et du Premier ministre, Youssef Chahed.

Le ministre de l'Education, Hatem Ben Salem, a salué pour



sa part les efforts consentis, soulignant l'attachement à l'approche «consensuelle», en vue de «préserver l'école publique», un des acquis majeurs du système social en Tunisie.

«Nous allons déployer des efforts extraordinaires, en collaboration avec les professeurs, pour assurer un retour normal aux examens», a déclaré le ministre.

M. Ben Salem, a ajouté l'agence, a également fait savoir qu'un comité pédagogique a été créé au sein de son département

ministériel, pour garantir la bonne tenue du reste de l'année scolaire, outre le recours à des experts chargés de «surmonter les séquelles de cette crise, dans l'intérêt des élèves».

De son côté, Riadh Mouakher qui a salué le rôle des professeurs en tant que «maillon» essentiel dans la chaîne de l'éducation, a indiqué que le paraphe de cet accord n'aurait aucune incidence sur les grands équilibres financiers de l'Etat, soulignant l'importance du rôle de l'éducation publique comme

ascenseur social. Lassaad Yaacoubi a annoncé, quant à lui, la décision de la Fédération générale de l'enseignement secondaire de mettre un terme au sit-in des enseignants qui dure depuis des semaines au siège du ministère de l'Education et de suspendre le boycott des examens du deuxième trimestre, selon la TAP.

La Commission administrative sectorielle de l'enseignement secondaire avait annoncé, plus tôt dans la journée, l'approbation des nouvelles propositions du

gouvernement dont celle en rapport avec le départ à la retraite à l'âge 57 ans, ainsi que la promulgation d'une nouvelle prime au profit des censeurs et directeurs des établissements de l'enseignement secondaire.

Les propositions approuvées concernent, également, l'intégration de la prime spécifique dans le salaire de base, à partir de 2021 et l'approbation d'une augmentation de 20% dans les budgets des établissements éducatifs (collèges et lycées).

M. G./APS

Addis-Abeba

Le Mécanisme africain sur le Sahara occidental tient sa première réunion

La première réunion du Mécanisme africain sur le Sahara occidental, qui s'est tenu dimanche soir à Addis-Abeba, a été couronnée par une feuille de route permettant à l'Union africaine (UA) d'apporter une «contribution significative» aux efforts de l'ONU et de jouer pleinement le rôle qui lui revient dans ce conflit qui «n'a que trop duré», a annoncé dimanche à Addis-Abeba, le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki Mahamat.

«Sur le conflit du Sahara occidental, un nouveau mécanisme africain a été mis sur pied lors du sommet de l'UA à Nouakchott (2018). Celui-ci tiendra sa première réunion ce 10 février et une feuille de route devrait être arrêtée pour permettre à l'UA d'apporter une contribution significative aux efforts des Nations unies et de jouer pleinement le rôle qui lui revient dans ce conflit qui n'a que trop duré», a indiqué M. Faki à l'ouverture des travaux du 32^e sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA.

M. Faki avait déjà évoqué le conflit du Sahara occidental, jeudi dernier lors du 34^e Conseil exécutif de l'UA, en réitérant «son appui aux efforts menés, sous les auspices des Nations unies, à travers le mécanisme africain».

Le mécanisme africain permettant à l'UA d'apporter un «appui efficace» au processus conduit par l'ONU, basé sur les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, en vue de parvenir à l'autodéter-

mination du peuple du Sahara occidental, a été adoptée par la conférence des chefs d'Etat et de gouvernement tenue en juillet 2018 à Nouakchott.

Ce mécanisme a été adopté suite au rapport élaboré par le président de la Commission de l'UA, Moussa Faki, sur la question du Sahara occidental et dans lequel il a été rappelé que le Sahara occidental et le Maroc doivent reprendre les négociations sous les auspices du Secrétaire général de l'ONU.

Il s'agit de négociations «sans conditions préalables et de bonne foi en vue de parvenir à une solution politique juste, durable et mutuellement acceptable qui permette l'autodétermination du peuple du Sahara occidental dans le contexte d'arrangements conformes aux buts et principes énoncés dans la Charte des Nations unies».

Le rapport établi par M. Faki et adopté par le sommet de l'UA souligne qu'il est «crucial que l'Union s'implique activement» dans la recherche d'une solution au conflit, au titre de sa responsabilité en la promotion de la paix, de la sécurité et de la stabilité sur l'ensemble du continent.

Brahim Ghali s'entretient avec Guterres à Addis-Abeba

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD), Brahim Ghali, s'est entretenu dimanche avec le

Secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, à Addis-Abeba, dans le cadre de consultations entre les autorités sahraouies et le Secrétariat de l'ONU.

La rencontre s'est tenue en marge des travaux de la 32^e session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, a vu également la présence, du côté onusien, de John-Pierre Lacroix, vice-secrétaire général aux opérations de maintien de la paix et M^{me} Bience Gawanas, conseillère spéciale auprès du Secrétaire général pour les affaires africaines, selon l'agence de presse sahraouie (SPS).

Du côté sahraoui, ont pris part à ces entretiens, le ministre des Affaires étrangères et membre du secrétariat national du Front Polisario, Mohamed Salem Ould Salek et la secrétaire générale de l'Union des femmes sahraouies, M^{me} Fatma Al-Mahdi, a précisé la même source.

«Les entretiens entre les deux parties ont porté sur le processus de paix mené par les Nations unies au Sahara occidental et sur les efforts du Secrétaire général et de son Envoyé personnel, Horst Koehler, pour trouver une solution juste et durable au conflit sahraoui sur la base de la légitimité internationale», a ajouté la même source.

Le Secrétaire général des Nations unies a souligné, à l'occasion, son «plein soutien» à son Envoyé personnel afin de faire avancer le processus de règlement de la question sahraouie dirigé par l'ONU

en vue de trouver une solution au conflit sahraoui, a poursuivi SPS.

Au cours de la réunion, le président sahraoui a réitéré, de son côté, «la pleine coopération des autorités sahraouies avec les Nations unies afin de trouver une solution juste et durable à la question de la décolonisation du Sahara occidental sur la base de la légitimité internationale et du respect du droit inaliénable du peuple sahraoui à l'autodétermination et à l'indépendance, conformément aux résolutions de l'ONU et de l'Union africaine (UA)», a fait savoir l'agence sahraouie.

Notons que l'UA a appelé les deux Etats membres de l'organisation panafricaine, la République sahraouie et le Royaume du Maroc, à engager des négociations directes et inconditionnelles pour règlement du conflit sahraoui.

Le président sahraoui Brahim Ghali est arrivé samedi à Addis-Abeba, pour prendre part à la 32^e session ordinaire du Sommet des chefs d'Etat et de gouvernement de l'UA, dont les travaux de deux jours ont débuté dimanche, sous le thème «le statut des réfugiés, des rapatriés et des personnes déplacées en Afrique».

Le chef de l'Etat sahraoui devrait tenir des réunions et des entretiens en marge de ce sommet, en présence de ses homologues africains et de personnalités internationales, a indiqué la même source.

Racha M.



Proche-Orient

Netanyahu veut bloquer des fonds palestiniens

■ Le Premier ministre israélien Benjamin Netanyahu a annoncé son intention de réduire des fonds reversés aux Palestiniens, trois jours après le meurtre d'une jeune Israélienne par un Palestinien à Jérusalem.

Par Rima C.

Le corps d'Orl Ansbacher, 19 ans, a été retrouvé jeudi soir aux abords de Jérusalem, à la limite de la Cisjordanie occupée. Les services de sécurité israéliens ont annoncé samedi l'arrestation de Arafat Irfaiya, un Palestinien originaire de Hébron en Cisjordanie, accusé du meurtre. Dans un communiqué, le Shin Beth a affirmé que le Palestinien avait reconnu dimanche avoir tué Orl Ansbacher pour des « motifs nationalistes ». Le même jour, M. Netanyahu s'est rendu chez les parents de la jeune fille dans la colonie israélienne de Tekoa en Cisjordanie, territoire palestinien occupé par Israël depuis plus de 50 ans. Il les a informés des avancées de l'enquête et du fait que le meurtrier avait avoué avoir

tué la jeune fille pour des « motifs nationalistes », selon un communiqué de son bureau. En réaction à ce meurtre qui a provoqué une très vive émotion en Israël, M. Netanyahu a annoncé son intention de réduire à partir de la semaine prochaine des fonds reversés aux Palestiniens, en application d'une loi votée par le Parlement en juillet 2018. Le texte permet à Israël de soustraire les sommes octroyées par l'Autorité palestinienne aux détenus palestiniens de l'argent qu'Israël lui reverse au titre des taxes prélevées sur les biens destinés aux territoires palestiniens. La loi n'avait pas été appliquée jusqu'à présent. Selon le député à l'origine de la loi, Avigdor Lieberman, l'Autorité palestinienne verserait 330 millions de dollars par an aux familles de Palestiniens détenus



Ph. > D. R.

en Cisjordanie devant lesquels sont traduits les Palestiniens s'abstiennent d'avoir recours à la peine capitale. Un projet de loi facilitant l'application de la peine de mort a été voté en 2018 en première lecture par le Parlement israélien. Il prévoit que les tribunaux militaires en Cisjordanie pourront prononcer la peine capitale, non plus à l'unanimité des trois juges comme c'est le cas actuellement, mais à la majorité, pour les crimes « terroristes ». Le texte final n'a cependant toujours pas été adopté. Dans les faits, cette disposition ne s'appliquerait qu'aux Palestiniens, les colons israéliens vivant en Cisjordanie étant jugés devant des cours civiles. Après l'arrestation du meurtrier de la jeune Israélienne, l'armée a mené dans la nuit de samedi à dimanche une opération à Hébron pour prendre les mesures de la maison du suspect palestinien en vue de son éventuelle démolition, selon un porte-parole militaire. Plusieurs colons israéliens ont lancé des pierres vers des maisons palestiniennes situées à proximité, sans faire de victime, ont indiqué des témoins palestiniens. Haut lieu de tensions, Hébron est la seule ville de Cisjordanie où vivent 600 colons israéliens protégés par des milliers de soldats, des blocs de béton et des miradors, au milieu de quelque 200 000 habitants palestiniens.

R. C.

par Israël ou qui ont été tués par des soldats israéliens. « Je vais réunir le cabinet dimanche prochain (17 février) et nous ferons passer la décision nécessaire pour réduire ces transferts. Que personne n'ait le moindre doute, cela sera fait la semaine prochaine », a prévenu M. Netanyahu à l'issue du Conseil des ministres. Le ministre palestinien des Affaires civiles, Hussein al-Sheikh, un proche du président Mahmoud Abbas, a indiqué à l'AFP que « l'Autorité palestinienne refusera de recevoir l'ensemble des fonds reversés si Israël en prélève une partie ». Il a dénoncé une « menace explicite pour semer le chaos ». Alors que

la campagne pour les élections législatives du 9 avril bat son plein, le ministre de l'Éducation Naftali Bennett avait appelé M. Netanyahu à appliquer cette loi « immédiatement ». M. Bennett dirige la « Nouvelle droite », un nouveau parti nationaliste qui se situe à la droite du Likoud, le parti de M. Netanyahu. Le ministre de la Sécurité intérieure Gilad Erdan s'est déclaré lui favorable à la peine de mort « pour les terroristes ». « S'il devient clair qu'il n'y a pas de possibilité de réhabilitation du meurtrier et qu'il a maltraité sa victime, dans ce cas, la peine capitale peut être appliquée ». Les tribunaux militaires israéliens



Points chauds

Candidature

Par Fouzia Mahmoudi

Si Donald Trump s'enorgueillit de collectionner les ennemis politiques, certains de ces antagonismes sont plus anciens et profonds que d'autres. Parmi ceux-ci, Elisabeth Warren, sénatrice Démocrate, que l'actuel président américain aime attaquer de longue date, lui reproche de vouloir profiter de ses origines amérindiennes. Et aujourd'hui, l'élue Démocrate offre une nouvelle occasion à Donald Trump de se lancer dans de nouvelles diatribes contre son adversaire. En effet, dénonçant les inégalités tout en pourfendant Wall Street et les grandes fortunes, Elisabeth Warren a officialisé cette semaine sa candidature à la présidentielle américaine de 2020, défiant avec un message résolument à gauche la controverse sur ses lointaines origines amérindiennes. « L'étranglement de la classe moyenne est réel et des millions de familles peuvent à peine respirer », a lancé la sénatrice devant des supporters enthousiastes, à Lawrence, ancien cœur ouvrier de l'industrie textile du nord-est américain. L'ancienne professeure de droit à Harvard a ainsi confirmé son entrée dans une course qui s'annonce rude du côté Démocrate, où l'on dénombrait déjà une dizaine de candidats, un an avant les premières primaires. En publiant bien avant sa campagne, dès octobre, les résultats d'un test ADN, Elisabeth Warren avait voulu, sans succès, couper court aux moqueries du président Républicain, qui la surnomme depuis longtemps « Pocahontas » en mettant en doute ses origines. S'il confirme un lointain héritage, ce test a indigné des tribus amérindiennes, pour qui la parenté est avant tout culturelle plutôt que purement génétique. Surtout, le « Washington Post » a publié cette semaine un document officiel datant des années 1980 sur lequel Elisabeth Warren se définit comme « Amérindienne », ce qui a relancé les accusations de ceux qui la soupçonnent d'avoir utilisé ses origines pour faire avancer sa carrière, ce qu'elle dément catégoriquement. « Imposture », dénonce l'équipe de Donald Trump, lequel compte bien décrocher un second mandat. « Les Américains rejettent sa campagne malhonnête et ses idées socialistes », a asséné dans un communiqué samedi le responsable de la campagne Trump 2020, Brad Parscale. « Il y a beaucoup de gens fortunés et puissants (...) qui tenteront de nous empêcher » d'avancer, a riposté Elisabeth Warren, sur scène, lors d'un meeting. La sénatrice de 69 ans a aussi taclé le président milliardaire, sans le nommer, en dénonçant l'« intolérance qui n'a pas sa place dans le bureau ovale ». « L'homme à la Maison-Blanche n'est pas la cause de ce qui est cassé, mais juste le dernier, et le plus extrême, symptôme de ce qui va mal en Amérique. Le produit d'un système truqué qui fait monter les riches et les puissants en couvrant de saleté tous les autres », a lancé Warren. « Alors, quand il sera parti, nous ne pourrons pas faire semblant que tout cela n'est jamais arrivé », a-t-elle encore dit avant de se déclarer « candidate pour devenir présidente des États-Unis d'Amérique ». Une candidature, qui si elle devait aboutir à son investiture en tant que candidate officielle du parti Démocrate, déboucherait sur une campagne à couteaux tirés entre elle et Donald Trump et qui serait à n'en pas douter pleine d'excès et d'attaques toutes plus sanglantes les unes que les autres.

F. M.

Afghanistan

Première visite à l'étranger du chef du Pentagone

Le chef du Pentagone par intérim Patrick Shanahan est arrivé hier matin à Kaboul afin d'évaluer la situation en Afghanistan d'où le président Donald Trump veut retirer les forces américaines après 17 ans de guerre. Au cours de cette visite surprise, M. Shanahan aura des entretiens avec le président afghan Ashraf Ghani ainsi qu'avec le commandant en chef des forces américaines stationnées en Afghanistan, le général Scott Miller. Il souhaite rassurer le gouvernement afghan sur les négociations de paix en cours avec les talibans, que Washington mène depuis l'été directement avec les insurgés. « Il est important que le gouvernement afghan soit impliqué dans des discussions qui concernent l'Afghanistan », a indiqué M. Shanahan dans l'avion l'acheminant de Washington à Kaboul. « Les États-Unis ont investi de façon importante, très importante, dans la sécurité (de l'Afghanistan) mais ce sont les Afghans qui doivent décider de leur avenir », a-t-il précisé aux journalistes l'accompagnant. Les talibans refusent de négocier avec le gouvernement du président Ashraf Ghani, que les rebelles ont toujours snobé en le taxant de « marionnette » des

Américains. Donald Trump a promis durant sa campagne de mettre fin à ce conflit qui a tué des milliers de civils afghans et 2 400 soldats américains, ou en tout cas de retirer ses troupes. Une intention réitérée mardi dernier lors de son discours annuel sur l'état de l'Union devant le Congrès américain. En décembre, des responsables américains avaient même fait savoir que le locataire de la Maison-Blanche avait déjà décidé de rapatrier la moitié des 14 000 soldats américains déployés en Afghanistan. Mais M. Shanahan, un ancien dirigeant de Boeing devenu numéro deux du Pentagone en 2017 avant de succéder le 1er janvier à l'ex-général des Marines Jim Mattis, a assuré qu'une réduction imminente des forces américaines en Afghanistan n'était pas prévue. « Je n'ai pas reçu pour instruction de réduire nos effectifs en Afghanistan », a-t-il affirmé. « La présence telle que nous la souhaitons en Afghanistan doit assurer la défense de notre territoire et soutenir la stabilité régionale », a-t-il ajouté. Toute discussion sur la taille des effectifs « se tient de façon coordonnée et disciplinée ». M. Mattis avait démissionné avec fracas pour protester contre l'annonce sur-

prise et unilatérale des États-Unis de se retirer de Syrie, où ils étaient engagés depuis 2014 contre le groupe jihadiste Etat islamique (EI) à la tête d'une coalition internationale. Outre sa rencontre avec le président afghan, M. Shanahan a prévu de se rendre sur la base de Morehead, près de Kaboul, où les soldats américains forment leurs homologues afghans. M. Shanahan a affirmé son soutien à l'émissaire américain pour la paix en Afghanistan, Zalmay Khalilzad, qui mène les négociations avec les talibans. Mais il a indiqué vouloir aussi recueillir l'avis du général Miller sur ces négociations, auxquelles assiste toujours un représentant du Pentagone. « Quand on réfléchit à notre présence là-bas, il y a beaucoup de risques, mais il y a aussi beaucoup d'opportunités », a-t-il indiqué. « Une partie de l'objectif de ma visite est de m'asseoir avec le général Miller et son équipe (...) pour qu'il me dise ce qui est important pour lui, ce qui reste à régler ». Zalmay Khalilzad s'est de son côté envolé dimanche pour une nouvelle longue tournée en Belgique, Allemagne, Turquie, Qatar, Afghanistan et Pakistan, a annoncé le département d'Etat américain.



Musée d'art moderne d'Oran

Exposition «Word Press Photo 2018» du 18 au 28 février



■ Après Alger, Oran est la deuxième ville algérienne à accueillir cette grande exposition de photographies de presse.

Par Selma B.

Le Musée d'art moderne d'Oran (MAMO) accueillera du 18 au 28 février courant l'exposition «Word Press Photo» qui présente le meilleur journaliste présent, le directeur de cet établissement, Bouchra Salhi.

Cette exposition itinérante présente, selon M^{me} Salhi, les œuvres des gagnants du concours «World Press Photo 2018» et sera présentée au MAMO avec le soutien de l'am-

bassade du Royaume des Pays-Bas à Alger. Oran est ainsi la deuxième ville algérienne à accueillir cette grande exposition de photographies de presse après Alger, rappelle M^{me} Salhi, ajoutant que cette exposition itinérante, qui enregistre la participation de 125 pays du monde entier, a déjà sillonné 45 pays (une centaine de villes).

Pas moins de 4 548 photographes ont pris part à ce grand événement culturel qui a exposé 73 046 photographies de presse.

Le vernissage de l'exposition est prévu pour le 17 février en fin de journée, indique la même responsable.

S. B./APS

Copie privée

20 millions DA de revenus collectés en 2018

Un total de 20 millions de dinars a été collectés en 2018 au titre de la rémunération pour «copie privée» par l'Office national des droits d'auteur et des droits voisins (Onda), a indiqué, samedi soir à La Havane (Cuba), le directeur général (DG) de cet établissement, Sami Bencheikh El Hocine.

«70% de ces revenus seront reversés aux ayants-droit (artistes et auteurs), tandis que les 30% autres seront destinés au soutien de l'action culturelle, à l'exemple des activités de création et des manifestations», a précisé M. Bencheikh El Hocine dans le cadre des travaux de la 28^e édition de la Foire internationale du livre de La Havane. Les droits de la «copie privée» sont des «redevances ayant vu le jour avec la large utilisation des nouvelles technologies», notamment les téléphones, tablettes, micro-ordinateurs et autres équipements utilisés dans le téléchargement et le partage des produits médiatiques protégés, a rappelé le DG de l'Onda, précisant que ces droits «sont imposables aux importateurs de ces technologies».

A ce propos, M. Bencheikh El Hocine a fait remarquer que les redevances des créateurs «ont baissé en raison de l'utilisation illégale du contenu de ces technologies, notamment à cause du piratage, ce qui a conduit à l'imposition des droits de +la copie privée».

«Plus de 30 artistes et auteurs algériens» perçoivent aujourd'hui «plus d'un milliard de centimes» des redevances grâce à ladite «copie privée», alors que leurs droits «ne dépassaient pas 300 millions de centimes il y a de cela quelques années», a soutenu le même responsable, affirmant que parmi environ 10 pays seulement qui imposent cette taxe, l'Algérie demeure un des deux pays africains ayant commencé à appliquer ce droit depuis 2001.

Membre de la délégation représentant l'Algérie, invitée d'honneur, le DG de l'Onda prend part aux travaux de la Foire internationale du livre de La Havane qui se poursuivront jusqu'au 17 du mois courant.

Racim C.

Sauvegarde

L'oralité garde «un rôle significatif» dans le patrimoine amazigh

La tradition d'oralité joue encore aujourd'hui «un rôle significatif» dans la sauvegarde et la transmission du patrimoine historique amazigh, a soutenu Sadi Kaci, enseignant au département de langue et culture amazigh de l'Université Mouloud-Mammeri de Tizi-Ouzou, lors d'une rencontre autour de la littérature amazigh entre oralité et écrit.

Rencontré lors de la célébration du troisième anniversaire de l'officialisation de tamazight, l'universitaire a expliqué l'usage de l'oralité par les sociétés amazighes, par «leur mode de vie en société, rudimentaire et peu complexe, qui se suffisait largement de l'oralité pour être exprimé». «Une veillée auprès d'un feu ou une séance de Tajmaat (assemblée) suffisait pour apprendre suffisamment de choses», a-t-il souligné.

L'oralité, a-t-il estimé, «a joué un rôle important dans la sauvegarde du patrimoine historique amazigh et est parvenue à le léguer à la modernité par l'écriture». Ce qui n'est plus le cas

aujourd'hui avec le développement historique et économique de ces sociétés et du bouleversement technologique. Cependant, a-t-il relevé, «l'oralité se modernise aussi et peut s'offrir une nouvelle vie à travers cette même technologie», faisant remarquer qu'«un reportage radiophonique est une expression de l'oralité de même qu'une vidéo diffusée sur internet ou à la télé contient de l'oralité».

Élément structurant du récit, et donc du savoir, l'oralité a constitué «un élément de sauvegarde du patrimoine dans les sociétés maghrébines qui se caractérisent par leur culture orale et l'absence d'écritures, mais qui parvenaient à assurer la transmission du savoir», a-t-il souligné, illustrant son propos par l'histoire des zaoüias en Kabylie et leurs rôle dans la transmission de la religion.

«Leur action n'aurait jamais réussi sans la collaboration des savants autochtones», a-t-il dit, expliquant qu'à l'époque l'écriture «était l'apanage d'une minorité sociale, les mourabites, qui

avaient un savoir scriptural en arabe, mais la transmission et l'adaptation du Coran, dans la société kabyle à tradition orale, s'est faite par l'oralité grâce aux savants autochtones».

Pour l'universitaire, il y a les marques de la tradition d'oralité même dans les œuvres d'écrivains amazighs de langue française. Il cite Kateb Yacine, Mouloud Feraou, Mohamed Dib et Mammeri.

Abordant, à l'occasion, l'œuvre de ce dernier, l'universitaire a soutenu que celle-ci constitue «une affirmation face à la vision euro-péo-centriste du colonialisme».

Mammeri, a-t-il indiqué, a pris conscience de la vision «négationniste de l'existence d'une littérature propre aux amazighs qui n'ont jamais écrit dans leur langue, et qui, partant, n'ait l'existence de toute histoire ou patrimoine du peuple amazigh».

Une vision véhiculée par les élites coloniales et qui fut, notamment, théorisée par André Basset dans son ouvrage «La littérature des berbères» paru en

1920. Cette attitude a suscité chez Mammeri «une conscience d'étudier spécifiquement cette littérature à part qui a ses caractéristiques propres, dont l'oralité», a souligné M. Kaci.

«Et c'est cette conscience qui l'a poussé à construire une affirmation face à la vision euro-péo-centriste coloniale et qui a été le point de départ de l'immense œuvre qu'il a produite en s'appliquant à doter ce patrimoine oral d'une grammaire, d'une lexique et d'un texte», a souligné l'universitaire.

Pour Mammeri, «il y a un fond commun universel véhiculé par différentes langues, latin, grec, arabe, qui s'est prolongé à travers l'oralité dans la société amazigh avec ses différentes composantes», a-t-il dit.

De même, l'oralité n'était pas, pour lui, uniquement l'expression orale, mais aussi, ce qui a été écrit, peut-être, dans d'autres langues et qui est transmis oralement dans une société qui n'a pas la tradition de l'écriture, a précisé Kaci.

R. C.

AGEND'ART

Galerie d'arts Le Pao
(Centre des arts de Riadh El Feth)

Jusqu'au 15 février :

Exposition collective d'arts plastiques «Alwan 2019», avec les artistes Abderrahmane Azougli, Djahida Houader, Slimane Boucetta, Yasmina Sadoun et Abderrahmane Kahlane.

Institut Culturel italien d'Alger
(El-Biar, Alger)

Jusqu'au 19 février :

Exposition «Rien de personnel», de l'artiste italien Claudio Burei. L'exposition est ouverte tous les jours sauf le samedi de 10h à 17h, le vendredi de 10h à 13h.

Théâtre national algérien
Mahieddine-Bachtarzi (Alger)

Jeu 14 et vendredi 15 février :

Pièce «Nathan le sage» d'après l'œuvre de Gotthold Ephraim Lessing. Mise en scène : Alice et Bertrand Kazmarek. Texte : Bertrand Kazmarek. La pièce sera présentée par la troupe Amitié Interreligieuse de la ville d'Istres (France).

Galerie d'art Asselah Hocine
Jusqu'au 10 mars :

Exposition de l'artiste peintre Abdennour Zerfaoui.

Galerie Seen Art (Dely Ibrahim, Alger)
Jusqu'au 9 mars :

Exposition de l'artiste plasticien et calligraphe Yazid Kheloufi, intitulée «Les encres de l'âme».

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih (Ouled Fayet, Alger)
Vendredi 22 février à 20h30 :

Keral Productions présente un spectacle de Haroun, la révélation du stand-up français.



Judo /Grand Slam de Paris (2^e journée)
Bellakhel, Ouallal et Asselah éliminées

LES TROIS dernières judokates algériennes engagées dans le Grand Slam de Paris, Souad Bellakhel (-70 kg), Kaouthar Ouallal (-78 kg) et Sonia Asselah (+78 kg), ont été éliminées dimanche à un stade précoce de cette compétition internationale. Bellakhel et Ouallal ont été éliminées dès le premier tour, après leurs défaites respectives contre la Française Eve Marie Gahie et la Portugaise Patricia Sampaio, au moment où Asselah a réussi à passer le premier tour, en dominant l'Américaine Nina Cutrokelly avant de chuter contre la Cubaine Idalys Ortiz. Une défai-

te expéditive par Ippon, après seulement une minute et 21 secondes de combat. Ces trois judokates emboîtent ainsi le pas à leurs sept compatriotes qui ont été éliminés samedi lors de la première journée de cette prestigieuse compétition qui a drainé la participation d'un total de 570 judokas (334 messieurs et 236 dames) représentant 97 pays. Il s'agit de Salim Rebahi (-60 kg), Houd Zourdani (-66 kg) et Fethi Nourine (-73 kg) chez les messieurs, ainsi que Mecerrrem Hadjer (-48 kg), Meriem Moussa (-52 kg) Yamina Halata (-57 kg) et Belkadi Amina (-63 kg) chez les dames.

Athlétisme / Mondiaux-2019 (Triple saut)
Yasser Mohamed Triki sera présent

L'ALGÉRIEN YASSER Mohamed-Tahar Triki s'est qualifié pour l'épreuve du triple saut des prochains Championnats du monde d'athlétisme, en réalisant un bond de 17 mètres lors du Championnat universitaire US, disputé samedi au Texas. Cet exploit, considéré comme la meilleure performance arabe de tous les temps en salle, représente également la 3^e meilleure performance mondiale de l'année. Ce qui qualifie Triki pour les prochains Mondiaux d'athlétisme, prévus du 28 septembre au 6 octobre 2019 à Doha (Qatar). Le meilleur performer mondial de l'année en triple saut est le Burkinabè Hugues Fabrice Zango, avec un bond à 17,58 m, réalisé le 27 janvier dernier à Paris (France), devant l'Américain Chris Carter, qui lui a réalisé une marque de 17,18 m le 26 janvier à Houston (Etats-

Unis). Avec ce bond à 17 m, Triki améliore l'ancien record national du triple saut en salle, détenu depuis mars 1992 par Lotfi Kaïda qui avait réalisé un saut à 16,49 à Indianapolis (Etats-Unis).

Triki l'avait déjà battu le 25 janvier avec un saut à 16,52 m au Texas, avant de l'améliorer encore samedi avec ce nouveau saut à 17 mètres, qui représente également un record de l'Université du Texas. Le jeune Algérien a en effet amélioré l'ancien record local, détenu depuis 2011 par le Britanno-Jamaïcain Julian Reid, avec un bond de 16,71 m. «C'est la première fois de ma carrière que j'atteins la barre des 17 mètres. C'est vraiment une grande satisfaction et un aboutissement, car j'ai travaillé très dur pour en arriver là», a réagi le jeune Algérien après son exploit.

Karaté-do/Championnat d'Afrique
L'EN décroche 29 médailles dont 6 en or

LA SÉLECTION algérienne de karaté-do a terminé avec un total de 29 médailles (6 or, 10 argent et 13 bronze) à l'issue de la dernière journée des championnats d'Afrique-Zone 1 messieurs et dames (cadets, juniors et seniors), dimanche dans la salle Prince Moulay-Rachid à Marrakech (Maroc). Les seniors algériens ont clôturé la compétition de fort belle manière en décrochant onze médailles (3 or, 5 argent et 3 en bronze). Les trois médailles d'or ont été décrochées par Merabet Amina dans la spécialité kata individuel, alors que Fayçal Bouakel (68 kg) et Yacine Brahimi (84 kg) ont été sacrés dans la spécialité kumité. Aux épreuves de Kata par équipes, la sélection algérienne messieurs a pris la médaille d'argent, alors que la médaille d'or est revenue au Maroc, pays organisateur. En kata individuel, Ouites Louad a pris le bronze. Dans la spécialité kumité dames, cinq médailles d'argent ont été également décrochées par les Algériennes. Chez les cadets, la sélection algérienne a terminé la compétition avec un total de 11 médailles (2 or, 3 argent et 6 bronze). Les deux médailles d'or

ont été décrochées dans la spécialité kumité, grâce à Basmala Mahmoud (-54 kg) et Oukene Cilia (-47 kg) chez les filles. Les trois médailles d'argent ont été l'œuvre d'Abouriche Louiza (-54 kg), Dorai Rym (-47 kg) chez les filles et Midoune Falah (-70 kg) chez les garçons. De leur côté, Fodil Hana (-54 kg), Rania Aïden (+54 kg), Guiri Ayoub (-63 kg) et Matouk Islam ont pris le bronze en kumité. Dans la spécialité kata individuel (filles), Saïbi Imane et Adjmouti Ferroudja ont décroché également le bronze. La sélection algérienne des juniors s'est distinguée en remportant sept médailles (1 or, 2 argent et 4 bronze). La médaille d'or est revenue à la sélection algérienne «A» en kata par équipes, alors que la médaille d'argent a été l'œuvre de l'équipe «B». Toujours dans la spécialité kata (individuel), Tas Yanis et Sonia Belabès ont pris respectivement les médailles de bronze et d'argent. En kumité, Zitouni Oussama (-76 kg), Garti Hichem (-68 kg) et Raad Selma (-59 kg) ont remporté la médaille de bronze.

Ligue des champions d'Afrique
Le rétablissement d'El Ismaili secoue le CSC

■ Alors que la qualification du CS Constantine était pratiquement acquise aux quarts de finale de la Ligue des champions d'Afrique après avoir enregistré deux succès consécutifs en phase des poules respectivement face au Club Africain (Tunisie) et au TP Mazembé (RDC), ses plans semblent maintenant revus avec la décision de la CAF de rétablir le club égyptien d'El Ismaili.



Par Mahfoud M.

Les Constantinois surpris par la nouvelle

En effet, il faut savoir que la commission de discipline de la CAF a revu sa décision d'exclure le club égyptien de la compétition suite aux incidents qui se sont produits à l'occasion de sa réception du club tunisien qui l'avait emporté en Egypte. Les Egyptiens, très actifs en coulisses, ont réussi à changer cette décision en évoquant l'article 12 des règlements de la CAF qui disent clairement qu'il faut un envahissement des supporters

du terrain pour exclure un quelconque club alors que cela n'a pas été le cas et que les Tunisiens ont affirmé ne pas avoir été victimes d'agression lors de ce match. Cette décision a surpris le manager général du CSC, Tarek Arama, qui affirme ne pas avoir reçu de correspondance officielle de la part de la CAF et qu'il ne peut donc se prononcer sur cette affaire, même s'il se dit étonné maintenant il faudra reprogrammer le match face au club égyptien et il ne connaît pas la date de sa tenue, car il faudra tout revoir. Le coach français,

Lavagne, pour sa part, a indiqué qu'il faut s'attendre à tout avec la CAF et que ce genre de procédés n'est pas nouveau. Pour lui, le retour d'El Ismaili est curieux, d'autant plus que personne ne s'attendait à cette éventualité. Lavagne pense que tout sera chamboulé à commencer par le programme de préparation, vu qu'il faut maintenant penser au match face au club égyptien qui n'était pas prévu et qu'il faut désormais se concentrer sur cette nouvelle situation.

M. M.

Coupe de la CAF
Le Zamalek avertit le NAHD

Le Zamalek, vainqueur samedi en déplacement de Nogoom FC (1-0), a conforté sa position de leader du championnat égyptien de football, à trois jours de la réception du NA Hussein-Dey mercredi (20h00 algériennes), dans le cadre de la 2^e journée (Gr. D) de la phase de poules de la Coupe de la

Confédération africaine. L'unique but de la partie a été marqué par Aymen Hafni en seconde période (71'). A l'issue de ce succès, le club cairote compte désormais 48 points, devant son dauphin Pyramids FC (42 pts), mais avec deux matchs en retard. Son éternel rival Al-Ahly pointe à la 3^e place

avec 39 points et trois matchs en retard à disputer. Le Zamalek a mal entamé la phase de poules de la Coupe de la Confédération en s'inclinant à Nairobi face aux Kényans de Gor Mahia (4-2), alors que le NAHD a disposé au stade olympique du 5-Juillet d'Alger des Angeois de Petro Atlético (2-1).

JS Kabylie
Les Canaris en panne

Après avoir surfé sur une série de bons résultats qui lui ont permis de s'installer confortablement à la 2^e place, la JS Kabylie marque le pas en alignant trois matchs sans victoire en championnat de Ligue 1 de football, perdant des points précieux dans la course au titre. La réception du MC Alger samedi, dans le cadre de la 21^e journée de la compétition, qui aurait pu permettre aux Canaris de renouer avec la victoire pour rester au contact du leader, l'USM Alger, a tourné à l'échec. La JSK n'a pu faire mieux qu'un match nul à Tizi-Ouzou (1-1) face à un adver-

saire qui aurait pu repartir avec le gain du match. Avant la contre-performance concédée face au Doyen, la JSK restait sur une défaite à Alger face au Paradou AC (2-0) et un nul concédé à la maison face à l'une des équipes menacées par le spectre de la relégation, en l'occurrence l'AS Aïn M'illa (1-1). Un passage à vide lourd de conséquences pour la JSK, qui accuse désormais 7 points de retard sur l'USMA qui a engrangé 7 points lors des trois derniers matchs, contrairement à la formation kabyle qui s'est contentée de deux unités seulement. «Nous

avons encore une fois raté l'occasion de rester collés aux troupes du leader, mais nous sommes toujours 2^e au classement. Nous devons rapidement renouer avec la victoire et décrocher le maximum de points d'ici à la fin de la saison pour terminer au moins comme dauphin», a indiqué le président de la JSK, Chérif Mellal, à l'issue de la rencontre face au MCA. Mais la situation se complique pour la JSK pour espérer terminer parmi le duo de tête, d'autant que derrière, le Paradou AC (3^e, 33 pts), le CSC et le MCA, 4^e avec 32 points chacun, sont aux aguets.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Akhou/Béjaïa

Mécontentement des travailleurs d'Alcovel

LES QUELQUE 380 travailleurs de l'Algérienne des cotonnades et velours (Alcovel) d'Akhou sont entrés hier en grève pour revendiquer l'amélioration de leurs conditions socioprofessionnelles. Ils ont observé un rassemblement de protestation devant l'entrée et à l'intérieur de l'unité, paralysant toute l'activité de production de l'unité qui exportait ses produits durant les années 1970 et 1980.

Les grévistes exigent «le départ du directeur», estimant qu'il «n'a rien apporté aux travailleurs et n'a surtout pas tenu ses engagements antérieurs, dont la hausse des salaires et les versements des primes aux travailleurs, suite à l'embellie financière que connaît l'unité». Les mécontents exigent «une augmentation, sans délai, des salaires et leur alignement avec les travailleurs des autres unités du groupe, à savoir celles du Centre, Ouest et Est du pays». «Nous touchons un salaire mensuel médiocre de 15 800,00 DA, il n'atteint même pas le SNMG», déclare un mécontent à la radio.

Et d'ajouter : «Pour sauver l'entreprise de la faillite, nous avons fait des sacrifices en renonçant à nos primes et à la hausse des salaires ; mais

après l'investissement et l'embellie de l'entreprise nous n'avons rien vu venir en retour, alors que les responsables ne se gênent pas pour toucher les primes». Une rencontre a regroupé hier les mécontents et la direction de l'unité, mais aucun accord n'a été dégagé en ce qui concerne la prise en charge des revendications soulevées, ce qui a irrité encore plus les travailleurs qui ont exprimé leur détermination à aller jusqu'au bout. Une rencontre devrait avoir lieu demain (mercredi) entre les grévistes et la direction du groupe sise à Alger, a-t-on appris hier.

Notons que les habitants de Tala Hiba, commune de Toudja, ont bloqué hier le siège de la mairie afin de dénoncer «le retard» pris dans la réalisation des projets d'alimentation de leurs maisons en électricité et la réalisation d'un réseau de voirie en faveur de leur cité.

Une fiche technique de 1,6 milliard de centimes avait été transmise en juin 2008 à l'APW pour la prise en charge de l'opération, mais celle-ci n'a pas été validée à ce jour, déplorent les protestataires.

Hocine Cherfa

Rencontre à la sûreté de wilaya d'Oran

Sensibilisation au profit des policiers

Une rencontre d'orientation et de sensibilisation ayant regroupé les fonctionnaires de police de la sûreté de wilaya d'Oran, et présidée par l'inspecteur général de la Sûreté nationale, a eu lieu hier, indique dans un communiqué, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN).

Lors de cette rencontre, qui s'est tenue sur instruction du DGSN, son représentant «n'a pas manqué de transmettre, aux policiers, tous grades et services confondus, les encouragements du Haut Commandement pour les efforts consentis dans la prévention et la lutte contre la crimi-

nalité, les exhortant à plus d'efforts pour la protection des personnes et des biens, notamment dans le cadre de la politique de police de proximité», précise la même source.

Il a, en outre, «insisté sur la nécessité de consolider la coordination opérationnelle avec les autres services sécuritaires, afin de garantir la sécurité des personnes et des biens, dans le strict respect des lois de la République et des principes des droits de l'homme», est-il ajouté.

D'autre part, le haut responsable de la police a mis l'accent sur «l'importance qu'accorde le Haut Commandement au renfor-

Par Hamid Messir

Cela va permettre de le doter en budget et en personnel nécessaires à son fonctionnement à l'horizon de sa mise en service totale, prévue en

ment de l'action préventive à l'adresse du citoyen, à travers la densification et la diversification des campagnes de sensibilisation, notamment en partenariat avec la société civile».

Il y a lieu de noter que cette rencontre s'inscrit dans le cadre du «plan d'actions, tracé par le Haut Commandement, visant l'accompagnement des efforts des forces de police, en vue de la parfaite l'efficacité de leurs actions dans l'exécution des missions qui leur ont été assignées par la Constitution», conclut la DGSN.

Hafida C.

Salon SIEE Pollutec Algérie du 11 au 14 février

Présence d'un pavillon France au rendez-vous incontournable des professionnels de l'eau

BUSINESS FRANCE, l'agence publique au service de l'internationalisation de l'économie française, organise un pavillon national au salon SIEE Pollutec à Alger, permettant à 11 sociétés françaises de présenter leurs savoir-faire, technologies et produits à des professionnels et visiteurs hautement qualifiés. Le chiffre d'affaires des services d'eau et d'assainissement au niveau mondial est estimé à 369 Mds USD par an. Le marché a connu une progression de l'ordre de 40% au cours des dix dernières années. La filière française de l'eau se distingue par sa capacité à maîtriser les techno-

logies et procédés, et mise sur une politique soutenue d'innovation lui permettant de proposer une offre très large et diversifiée. Cette filière française axe aujourd'hui l'essentiel de son développement sur l'économie de la ressource, l'amélioration de la qualité de l'eau ou encore la recherche de solutions innovantes pour le traitement des eaux. La France est le 1^{er} producteur d'équipements pour le traitement de l'eau, et son excellence dans ce domaine est largement reconnue sur la scène internationale.

Communiqué

Le chômage en hausse



Louvis

Djalou@hotmail.com

Tizi Ouzou/Retard dans sa création juridique

La mise en service du centre de lutte contre le cancer freinée

Le ministre de la Santé, Mokhtar Hasbellaoui, a indiqué hier que le projet de création juridique du Centre de lutte contre le cancer (CLCC) de Draa Ben Khedda (11 km à l'ouest de Tizi Ouzou) sera présenté prochainement devant le Conseil du gouvernement.

mai prochain. L'annonce a été faite lors de sa visite d'inspection de cette structure, à l'entame de sa tournée dans la wilaya de Tizi Ouzou. Le ministre a également instruit les responsables locaux de son secteur de créer un service d'hôpital de jour destiné aux enfants et au service d'oncologie pédiatrique ainsi que le transfert du service d'oncologie de Belloua (CHU Nedir) vers le CLCC. Le ministre a, dans l'après-midi, procédé à la pose

de la première pierre des deux projets de réalisation de deux hôpitaux de 60 lits à Bouzeguène et Ain El Hammam. Le chantier de l'hôpital des Quadhias a également été inspecté par la délégation ministérielle. A la fin de la visite, Mokhtar Hasbellaoui devait présider une réunion avec les responsables en charge de son secteur dans la wilaya de Tizi Ouzou.

H. M.

Alger

Un étudiant assassiné dans une cité universitaire

LES SERVICES de la Protection civile d'Alger sont intervenus, la nuit de dimanche à lundi, pour transférer le corps sans vie d'un étudiant universitaire, assassiné dans sa chambre à la



cité universitaire Taleb-Abderrahmane 2 de Ben Aknoun (Alger), a-t-on appris auprès d'une source de la direction de wilaya de la Protection civile. Les agents de la Protection civile sont intervenus vers 22h30, au niveau de la cité universitaire Taleb-Abderrahmane 2 de Ben Aknoun, pour transférer le corps sans vie d'un étudiant universitaire, retrouvé assassiné dans sa chambre, à la morgue du CHU

Mustapha-Pacha, a précisé à l'APS Sadek Kamel, de la Cellule d'information auprès des services de la Protection civile de la wilaya d'Alger.

Il s'agit d'un étudiant en troisième année médecine, âgé de 21 ans, a-t-on ajouté.

Pour leur part, les services de sécurité ont ouvert une enquête pour déterminer les circonstances de ce crime.

L. M.